



Commune Evolène

Demande de subvention pour toiture en ardoises naturelles Hors zone à construire en zone de mayens

Requérant•e (nom, prénom) :

Dossier N° :

Nature exacte des travaux :

Parcelle N° :

Folio N° :

Localité de l'ouvrage :

Surface à couvrir :

N° de compte pour le paiement :

Qualité ou nature exacte des ardoises
(typiques d'Evolène ou similaires "grises") :

Début des travaux :

Avant d'entreprendre les travaux, le/la requérant•e doit se renseigner auprès du Service des constructions si la rénovation peut être subventionnée en fonction de la situation du bâtiment. La finesse de la toiture sera maintenue et l'isolation se fera entre chevrons.

La subvention communale se monte à CHF 25.-- (vingt-cinq) le m².

Le paiement s'effectuera après l'exécution des travaux, sur envoi de cette demande avec les photos de la toiture exécutée et la facture de l'entreprise en annexe valant comme reconnaissance des travaux.

Lieu et date : Signature requérant•e :

Annexes : 2 dossiers photos de la toiture du bâtiment (avant et après travaux)
1 copie de la facture de l'entreprise avec le devis détaillé
1 justificatif de compte (ex : copie carte bancaire avec IBAN)

Demande déposée au Service communal des constructions, le :